

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 71 (2000)

Heft: 1

Artikel: L'expérience de la Caisse de compensation du Canton du Jura : vers l'abandon du papier

Autor: Hubleur, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'expérience de la Caisse de compensation du Canton du Jura

Vers l'abandon du papier

Résumé de la présentation de
M. Daniel Hubleur, directeur
du service informatique de la
Caisse de compensation du
Canton du Jura.

La société d'information génère des montages de papier. La Caisse de compensation de la République et Canton du Jura a fait le choix de supprimer le papier dans le traitement des dossiers. Les dossiers contenant de multiples actes, formulaires, lettres, sont numérisés et gérés à l'aide d'une gestion électronique des documents (GED). Celle-ci traite les documents selon les deux approches résumées ci-dessous.

Les documents entrants

La correspondance reçue, y compris les actes officiels, sont numérisés (scannés), le fichier image qui en résulte sera le document de travail. La pièce originale est conservée pour les cas où elle devrait être produite dans le cadre de procédures particulières et en attendant un cadre légal autorisant sa destruction.

Les documents sortants

Le système de gestion des dossiers de la Caisse génère de nombreux documents (rapports, décisions, etc.). L'impression représente souvent une étape intermédiaire vers la resaisie dans un autre système. Dans le cadre d'une GED, les documents générés électroniquement sont directement transmis dans le dossier électronique.

Quelques avantages de la gestion électronique des documents (GED)

La gestion électronique des documents apporte plusieurs avantages dans la gestion quotidienne :

- Un dossier peut être consulté en plusieurs endroits, selon les droits d'accès définis.

- L'accès à un dossier est rapide, sa consultation est faite à l'écran.

- La transmission d'un dossier peut être faite sous forme électronique, ce qui diminue la manutention.

- Le volume des dossiers (archives) électroniques ne nécessite pas des locaux ou des armoires de grande dimension.

Le choix de l'abandon du papier et son avenir

Lorsqu'une organisation ou une entreprise fait le choix de passer à la numérisation des documents, celui-ci entraîne un changement organisationnel fondamental. Tous les acteurs de l'entreprise sont concernés et la direction doit s'impliquer et appuyer le choix lorsqu'il a été décidé. La cohabitation d'un système sans papier et d'un système avec papier provoque inévitablement des conflits et met en danger l'efficacité dans la gestion.

Quant à la question de l'abandon et de la destruction du document original, il faut préciser que le cadre légal est en cours d'adaptation. Pour être totalement reconstruite, la GED doit garantir que le document pourra être en tout temps reproduit fidèlement à l'original. Les logiciels de gestion électronique doivent en outre assurer une sauvegarde sans modification possible du document numérisé. ■



Précision et performance

CH/2735 Bèvilard
Tél. 032 492 10 12 • Fax 032 492 17 13